

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 juin 2025

Convocation du 02/06/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-cinq, le dix du mois de juin à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, BOUCHER Annick, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté.

Excusés : Mme MORICEAU Marie-Annick et M. TESSIER Dominique.

Mme MORICEAU Marie-Annick représentée par Mme SCHAEFER Virginia.
M. TESSIER Dominique représenté par Mme LEVEQUE Béatrice.

Secrétaire de séance : Mme JAMET Amélie.

DCM2025-06-078 **Renaturation des cours d'école – poursuite procédure consultation des entreprises :**

Acte 1.1.1 : Commande publique – marchés publics

Monsieur le Maire rappelle le résultat de la consultation suite à l'annonce passée sur la plateforme « marchés sécurisés » :

Lot 1 VRD = pas d'offre

Lot 2 paysage = 1 offre faite par les artisans paysagistes s'élevant à 26 977,85€ HT.

→ L'agence SCALE précise que l'offre est conforme techniquement et financièrement.

Lot 3 menuiserie = pas d'offre

Après concertation avec le maître d'œuvre, il est proposé de relancer la procédure pour les lots infructueux conformément à l'article R 2122-2 du code de la commande publique. Le lot n°3 « menuiserie » sera scindé en deux lots : « mobiliers » et « préaux ».

L'agence propose le planning suivant :

- Consultations des entreprises du 30 juin au 25 juillet 2025 à 14h
- Remise des analyses des offres à la mairie le 31 juillet 2025
- Travaux VRD pendant les vacances scolaires de la Toussaint 2025
- Travaux Paysage et mobiliers janvier 2026
- Travaux préau aux vacances de Pâques 2026

Concernant le financement, la sous-préfecture a indiqué, le 5 juin dernier que le dossier de demande de subvention au titre de la DETR était complet et qu'il passait en phase d'instruction mais que cela

ne présumait pas de l'éligibilité de l'opération et ne valait pas promesse de subvention. Les demandes faites au titre de la DSIL, du fonds vert et du département n'ont pas reçu de réponses à ce jour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide par 17 voix pour, 1 contre et 1 abstention de :

Valider le nouveau planning indiqué ci-dessus,

Relancer la consultation en direct pour les deux lots infructueux, sachant que le lot n°3 « menuiserie » ne subira pas de modification mais sera scindé en deux lots « mobiliers » et « préaux ».

Attendre la fin de cette nouvelle consultation avant de valider le lot n°2.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Amélie JAMET



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

